



Sensibilisation au monde du travail

Formation préparatoire au travail

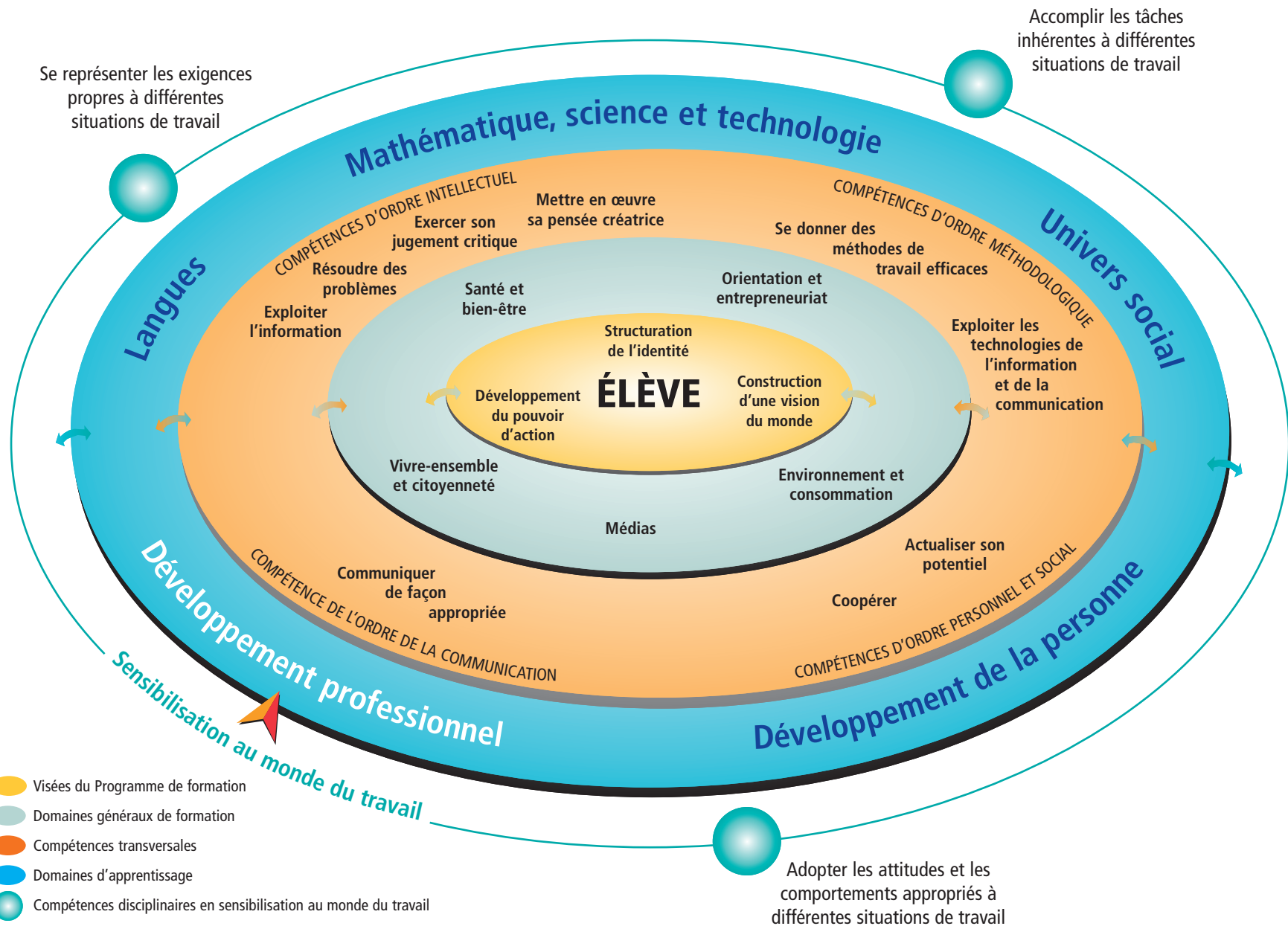


Table des matières

Sensibilisation au monde du travail

Présentation de la discipline	1
Relations entre le programme de sensibilisation au monde du travail et les autres disciplines de la Formation préparatoire au travail	2
Contexte pédagogique	3
Compétence 1 Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail	5
Sens de la compétence	5
Compétence 1 et ses composantes	7
Critères d'évaluation	7
Cibles de fin de formation	7
Compétence 2 Accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail	8
Sens de la compétence	8
Compétence 2 et ses composantes	10
Critères d'évaluation	10
Cibles de fin de formation	10
Compétence 3 Adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail	11
Sens de la compétence	11
Compétence 3 et ses composantes	13
Critères d'évaluation	13
Cibles de fin de formation	13
Contenu de formation	14
Concepts et types d'actions	15
Stratégies et ressources	18
Bibliographie	20

Apport du programme de sensibilisation au monde du travail au Programme de formation



- Visées du Programme de formation
- Domaines généraux de formation
- Compétences transversales
- Domaines d'apprentissage
- Compétences disciplinaires en sensibilisation au monde du travail



Présentation de la discipline

À la source de toute connaissance, il y a une idée, une pensée, puis l'expérience vient confirmer l'idée.
Claude Bernard

Le marché de l'emploi est complexe et comporte de multiples exigences que les élèves ont avantage à connaître pour s'y préparer. Offert au cours de la première année de formation, le programme de sensibilisation au monde du travail leur permet de prendre connaissance, dans le contexte de l'école, des caractéristiques et des obligations du monde du travail et d'amorcer le développement de compétences dont ils auront besoin comme travailleurs. C'est à l'intérieur de tâches simulées, liées à des domaines de travail diversifiés, qu'ils apprennent à mieux se connaître, à s'engager dans diverses situations de travail, à en comprendre les exigences et à adopter les comportements sociaux nécessaires pour réussir leur insertion professionnelle. Ce programme permet également aux élèves de préciser leurs centres d'intérêt et de prendre conscience de leurs habiletés, ce qui les aide à choisir des stages qui leur conviennent.

À partir de tâches simulées, liées à des domaines de travail diversifiés, les élèves apprennent à mieux se connaître, à comprendre les exigences d'une situation de travail et à adopter les comportements nécessaires à leur insertion professionnelle.

En milieu de travail, le défi pour tout employé se traduit souvent en termes de connaissances, d'attitudes et de comportements attendus. Le travailleur doit bien comprendre les tâches à effectuer, avoir une méthode de travail adéquate, être efficace, participer activement au travail d'équipe et avoir la capacité de faire face au changement. Bon nombre d'élèves ont déjà pu assumer certaines responsabilités et même vivre de réelles expériences de travail, par exemple en livrant des journaux, en gardant des enfants ou en ayant un emploi d'emballer à l'épicerie. De telles expériences leur auront fourni l'occasion de se percevoir comme travailleurs et de développer une certaine vision du monde du travail. L'expérimentation de situations de travail structurées leur

permettra maintenant d'élargir cette vision et de comprendre l'importance de faire appel aux compétences qu'ils développent en formation générale pour répondre aux obligations d'un emploi.

Ils se prépareront ainsi à aborder avec plus de confiance et d'efficacité les défis qu'ils seront appelés à relever au cours de leurs stages et de leurs futurs emplois.

Le programme s'articule autour des trois compétences suivantes :

- Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail;
- Accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail;
- Adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail.

Relations entre le programme de sensibilisation au monde du travail et les autres disciplines de la Formation préparatoire au travail

Quand ils sont appelés à accomplir des tâches en classe-atelier, les élèves mobilisent plusieurs des compétences qu'ils développent dans les autres disciplines, autant en formation générale qu'en formation pratique. Ainsi, ils auront vraisemblablement à calculer, à mesurer, à se situer dans l'espace et le temps, à comprendre les séquences dans l'exécution de certains procédés et à savoir en apprécier les résultats, autant d'occasions de mettre à profit les savoirs acquis dans le domaine de la mathématique, de la science et de la technologie. Ils découvriront aussi que le fait de recourir à une approche méthodique, rigoureuse et précise – démarche qu'ils sont appelés à développer notamment dans leurs cours de mathématique et d'expérimentations technologiques et scientifiques – les aide à améliorer leur rendement.

Le programme de sensibilisation au monde du travail permet aussi aux élèves de réaliser l'importance des habiletés liées au domaine des langues pour atteindre le niveau de compétence attendu dans la Formation préparatoire au travail. En effet, comment comprendre les instructions transmises aussi bien oralement que par écrit et comment communiquer adéquatement avec le responsable d'atelier ou les autres élèves engagés dans la tâche de travail si l'on n'a pas développé les compétences à lire et à communiquer oralement?

Ce programme fournit aux élèves de multiples occasions de mettre à profit, tout en les consolidant, les compétences développées dans les autres disciplines.

Les élèves peuvent être amenés à mettre à profit leurs connaissances en histoire, géographie et éducation à la citoyenneté si on leur demande, par exemple, de considérer les disparités économiques entre les régions ou de reconnaître l'impact de la mondialisation sur les emplois.

Sauf exception, les élèves sont appelés à coopérer avec d'autres pour ajuster leur action afin de réaliser certaines tâches qui, à des degrés divers, exigent un travail d'équipe. Les compétences ciblées par le cours d'autonomie et

participation sociale sont d'ailleurs indispensables pour soutenir les apprentissages visés dans le présent programme, et la réciproque est vraie. La capacité à agir de façon responsable et autonome, à respecter les dispositions légales et réglementaires, et à adopter des comportements attendus en situation de travail constitue en effet un élément essentiel de la

préparation à l'emploi. Elle doit être prise en considération dans de nombreuses situations d'apprentissage et d'évaluation élaborées dans le cadre d'autres disciplines de la Formation préparatoire au travail.

Contexte pédagogique

Pour aider les élèves à développer des compétences qui leur seront utiles sur le marché de travail, la classe doit prendre la forme d'un atelier où sont reproduites certaines des caractéristiques et des exigences du monde du travail. Dans cette classe-atelier, les élèves sont amenés à se comporter comme s'ils étaient des travailleurs et à expérimenter des tâches liées à différents métiers, dans un contexte d'apprentissage simulant des milieux réels de travail dans deux ou trois domaines d'activité. Afin de favoriser le transfert des apprentissages, le contenu des ateliers doit être déterminé en tenant compte des possibilités de réinvestissement lors des stages.

L'enseignant doit percevoir ses élèves comme des travailleurs en devenir et agir auprès d'eux comme un accompagnateur, un guide et un modèle. Il lui faut mettre en place les conditions propices pour qu'ils acquièrent des méthodes de travail efficaces, adoptent des attitudes et des comportements conformes aux exigences de la situation de travail et développent leur capacité d'adaptation au monde du travail. Aussi doit-il, d'une part, posséder une connaissance suffisante de la situation économique de la région et des activités professionnelles qui s'y déroulent et, d'autre part, se familiariser avec les particularités des différents secteurs de travail et les attentes des employeurs. Il a également intérêt à tirer parti du potentiel de ressources que comporte l'environnement familial et social de ses élèves pour enrichir les activités à réaliser en classe-atelier. Par ailleurs, pour structurer les ateliers et définir les tâches à réaliser dans un secteur donné, l'enseignant pourra consulter le *Répertoire des métiers semi-spécialisés*¹.

La classe prend la forme d'un atelier où les élèves sont amenés à se comporter comme s'ils étaient des travailleurs et à expérimenter des tâches liées à différents métiers.

Dans un souci de différenciation pédagogique, l'enseignant doit prendre en considération les acquis et les expériences antérieures de ses élèves, leurs préoccupations et leurs centres d'intérêt. Il leur propose des situations de travail qui varient en complexité afin de permettre à chacun de relever des défis importants, mais qu'ils peuvent assumer. Il choisit des situations de travail concrètes, axées sur la conception d'un produit ou la prestation d'un service de qualité, comme l'exige le milieu du travail. Les variables à considérer peuvent être le type de clientèle ciblée, les contraintes de temps, la quantité et la complexité des tâches, le nombre de compétences à développer, etc. Chaque situation d'apprentissage et d'évaluation doit viser l'appropriation des méthodes de travail et des techniques requises pour exécuter une tâche; elle peut aussi mettre l'accent sur la capacité à la planifier, à utiliser correctement un outil, à respecter les règles de santé et de sécurité, à modifier une attitude ou un comportement social ou à réagir positivement au changement. Elle doit en outre inciter les élèves à réfléchir à divers aspects de leur apprentissage et à leur façon de s'approprier les savoirs reliés aux différentes fonctions de travail.

Il importe que l'encadrement offert soit souple, aidant et rassurant, mais aussi rigoureux et exigeant. L'enseignant doit s'assurer que les élèves ne sont pas laissés à eux-mêmes s'ils ne disposent pas des informations requises ou s'ils ne connaissent pas les stratégies nécessaires pour réaliser une tâche. Il joue ainsi un rôle d'éducateur préoccupé par le développement des compétences, mais aussi le rôle d'un employeur qui a des exigences de productivité et d'efficacité. Il doit les aider à développer leur esprit critique et leur créativité, tout en leur apprenant à être efficaces dans leurs méthodes de travail. Au besoin, il suggère des temps d'arrêt pour leur permettre de réfléchir à ce qu'ils sont en train de faire, mais également pour mettre en évidence des notions, des techniques ou des stratégies utiles à l'accomplissement de la tâche. Pour que ces différentes interventions portent fruit, l'enseignant devra établir une relation de confiance avec chaque élève.

1. www.mels.gouv.qc.ca/sections/metiers/

Dans la classe-atelier, il est primordial que les élèves adoptent la même attitude que s'ils étaient en stage ou sur le marché du travail. Il s'agit là d'une condition essentielle pour qu'ils profitent des situations de travail simulées qui leur sont proposées et qu'ils mesurent leur degré d'intérêt et d'aptitude à l'égard de certains types de tâches. Ils doivent donc s'engager pleinement dans la réalisation de chaque tâche, ce qui suppose qu'ils soient capables d'écoute et de réflexion, qu'ils participent au besoin à des discussions sur la façon de réaliser la tâche et qu'ils planifient le travail avant de l'accomplir. De même, ils doivent acquérir les attitudes attendues dans un milieu de travail dans la mesure où ils contribuent activement à l'instauration d'un climat d'apprentissage stimulant, empreint de confiance mutuelle, de respect et d'ouverture aux différences individuelles. Le développement des compétences du programme de sensibilisation au monde du travail repose en effet sur un travail individuel doublé d'un effort collectif, dans un esprit de coopération et d'entraide.

COMPÉTENCE 1 Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail

*L'ouvrier qui veut bien faire son travail doit commencer par aiguiser ses instruments.
Confucius*

Sens de la compétence

Le marché du travail fait appel à une multitude d'habiletés. Les exigences particulières auxquelles le travailleur doit répondre varient selon les produits à livrer ou les services à fournir. Aussi, pour se préparer à occuper un emploi, les élèves inscrits à la Formation préparatoire au travail expérimentent une diversité de situations de travail en classe-atelier avant de réaliser des stages en entreprise. Ils doivent savoir ce que l'on attend d'eux dans chaque situation; prendre connaissance des caractéristiques des différentes tâches ainsi que des aspects légaux et réglementaires à considérer; déterminer les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser; et réfléchir sur leur capacité à répondre adéquatement aux attentes. Ils apprennent ainsi à fournir une prestation de qualité.

Au fil des expériences qu'ils ont vécues dans leur milieu familial, social ou autre, les élèves ont appris que toute tâche comporte ses exigences. Aux cycles précédents, ils ont développé leur aptitude à reconnaître les éléments importants d'une situation d'apprentissage et d'évaluation et à anticiper les étapes de réalisation d'une tâche. Pour les amener à améliorer leur capacité à répondre aux exigences de différents types de tâches, l'enseignant doit leur présenter des situations de complexité croissante en les incitant à porter attention aux aspects contextuel, technique, séquentiel et relationnel. Ils acquièrent ainsi graduellement des méthodes, des techniques et des savoirs appropriés qui les aident à mobiliser des stratégies efficaces. Ils apprennent aussi à repérer les ressources humaines et matérielles nécessaires ainsi que les dispositions légales et réglementaires dont ils doivent tenir compte.

Pour que les élèves améliorent leur capacité à comprendre les exigences de différents types de tâches, l'enseignant leur présente des situations de complexité croissante et les incite à porter attention aux aspects contextuel, technique, séquentiel et relationnel.

Cette compétence s'articule autour des quatre composantes suivantes : prendre connaissance des caractéristiques de chaque situation; reconnaître les ressources à mobiliser; considérer les dispositions légales et réglementaires; et réfléchir sur sa capacité à répondre aux exigences de chaque situation.

Prendre connaissance des caractéristiques de chaque situation

Avant de s'engager dans une situation de travail en classe-atelier, les élèves sont amenés à l'analyser pour en reconnaître les particularités, c'est-à-dire

ce qui la rend différente des autres situations et ce qui fait qu'elle peut changer selon le contexte. Ils doivent alors relever, parmi ces particularités, celles qui leur paraissent déterminantes. À cette fin, il importe qu'ils cherchent à comprendre les consignes et les résultats attendus et qu'ils posent des questions, demandent des précisions ou reformulent les consignes au besoin. Ils sont encouragés et soutenus dans leur démarche par l'enseignant, qui les incite à faire appel à leurs connaissances

antérieures et à établir des liens entre cette situation et des situations similaires. Ce dernier doit amener les élèves à comprendre l'importance de chacune des tâches ainsi que la relation entre elles; ils peuvent ainsi constater que les contextes de réalisation comportent des exigences qui leur sont propres. Par exemple, un certain nombre des tâches liées à l'entretien de la classe, de la cafétéria ou des locaux du service de santé sont similaires, alors que d'autres varient selon la fonction particulière de chaque lieu.

Reconnaître les ressources à mobiliser

Avec l'aide de leur enseignant, les élèves doivent répertorier les différentes ressources humaines, matérielles ou environnementales susceptibles de les aider à réaliser leur travail. Il leur faut aussi repérer les stratégies appropriées, déterminer les méthodes les plus adéquates pour chaque tâche et cibler les ressources particulières qui pourraient leur être utiles. L'enseignant doit également les amener à comprendre l'importance de porter les vêtements appropriés à la situation et d'utiliser de façon sécuritaire les équipements, les outils et les instruments nécessaires.

Considérer les dispositions légales et réglementaires

Les élèves doivent prendre conscience du fait que des lois et des règlements régissent les différents secteurs professionnels. Il leur faut s'informer des droits et des obligations associés à la situation, notamment en ce qui a trait aux mesures de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres, et réfléchir à l'incidence de ces dispositions sur leur façon d'agir. De plus, ils doivent apprendre à interagir adéquatement avec différentes personnes (collègues, superviseurs, patrons, clients) et à discerner les rôles ou les fonctions de chacun.

Réfléchir sur sa capacité à répondre aux exigences de chaque situation

C'est dans la mesure où ils connaissent les exigences de la situation que les élèves peuvent anticiper les habiletés à développer. Il importe que l'enseignant les amène à bien cerner la situation, à reconnaître leurs forces, mais également leurs limites, et à envisager des moyens pour s'améliorer. Il les encourage également à partager leurs réflexions avec d'autres, à trouver de nouvelles façons de faire pour accomplir chaque tâche avec succès, à examiner les avenues qui s'offrent à eux pour réaliser ce qu'on leur demande et à établir un plan qui les guidera tout au long de leur travail. Ils doivent finalement anticiper les stratégies leur permettant de s'évaluer et de s'ajuster au besoin.

Compétence 1 et ses composantes

Prendre connaissance des caractéristiques de chaque situation

Cerner la nature du travail à accomplir • Considérer chacune des tâches • Examiner le contexte de réalisation

Réfléchir sur sa capacité à répondre aux exigences de chaque situation

Faire le lien entre les obligations de la situation et ses ressources personnelles • Envisager différentes façons d'accomplir les tâches requises • Partager ses réflexions avec d'autres • Cerner les moyens permettant de répondre aux exigences de la situation

Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail

Reconnaître les ressources à mobiliser

Repérer les personnes à qui demander de l'aide • Discerner les méthodes et les techniques à exploiter • Déterminer les vêtements et équipements requis

Considérer les dispositions légales et réglementaires

S'informer des droits et obligations prévus dans les lois et règlements en rapport avec la situation • Discerner les rôles et les fonctions des principaux intervenants • Voir l'incidence des dispositions légales et réglementaires sur sa façon d'agir

Critères d'évaluation

- Justesse de l'analyse de chacune des situations
- Pertinence des ressources inventoriées
- Appréciation réaliste de l'impact des dispositions légales et réglementaires sur sa façon d'agir
- Pertinence des éléments de réflexion sur sa capacité à répondre aux exigences

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est capable de se représenter clairement les exigences propres à différentes situations de travail proposées dans la classe-atelier. Avant de s'engager dans la réalisation des tâches, il analyse avec justesse la situation de travail. Il reconnaît certains des aspects contextuel, technique, séquentiel et relationnel des tâches à réaliser.

Il repère les ressources humaines, matérielles ou environnementales nécessaires à la réalisation des différentes tâches qui lui sont proposées et discerne celles qui sont le plus susceptibles de le soutenir dans son travail. Pour respecter les normes de sécurité et répondre aux exigences d'un éventuel employeur, il prend connaissance des dispositions légales et réglementaires auxquelles il sera soumis et dégage certaines conséquences de ces dispositions sur sa façon d'agir.

Il évalue sa capacité à se représenter les exigences liées à différentes situations de travail et sa capacité à y répondre. Il connaît ses forces, ses limites et ses points à améliorer, ce qui lui permet de mieux se préparer pour fournir une prestation de travail de qualité.

Compétence 2 Accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail

*Il ne faut jamais regretter le temps qui a été nécessaire pour bien faire ce qu'on a fait.
Joseph Joubert*

Sens de la compétence

Bien que différentes situations professionnelles présentent des similarités, chacune exige un ensemble de tâches qui se distinguent par l'organisation qu'elles demandent, le contexte dans lequel elles s'effectuent et la séquence d'actions qu'elles comportent. Il est donc intéressant que les élèves se voient offrir l'occasion d'expérimenter divers types de tâches que l'on trouve dans le monde du travail.

Les élèves qui se préparent à faire des stages doivent être en mesure d'utiliser des méthodes éprouvées et d'en reconnaître l'importance. En classe-atelier, les situations d'apprentissage et d'évaluation sont conçues de façon à leur permettre d'aborder de manière concrète des situations qu'ils retrouveront en milieu de travail. L'enseignant doit les aider à s'engager activement dans la situation simulée et il s'assure qu'ils comprennent bien les tâches à accomplir. Il doit de plus veiller à ce qu'ils tiennent compte des éléments de sécurité à considérer et qu'ils utilisent au mieux les ressources appropriées.

Aux cycles précédents, les élèves ont été sensibilisés à l'importance d'utiliser des méthodes efficaces pour réussir leurs travaux scolaires. Les compétences ainsi acquises représentent une base utile pour aborder ce nouveau contexte de formation. En classe-atelier, les tâches sont accomplies dans un cadre différent et comportent des exigences précises, puisqu'elles sont tirées du *Répertoire des métiers semi-spécialisés* que l'enseignant aura consulté pour choisir et planifier les situations de travail.

Les élèves effectuent des tâches avec rigueur, dans les délais prévus et selon les attentes d'un éventuel employeur ou d'un client. Ils respectent les dispositions légales et réglementaires.

C'est à l'aide de situations concrètes que l'enseignant amène les élèves à effectuer des tâches avec rigueur, dans les délais prévus, avec un souci d'efficacité et d'esthétique et selon les attentes d'un éventuel employeur ou d'un client. Ils doivent apprendre à respecter rigoureusement les règles inhérentes à la réalisation d'un produit ou à la prestation d'un service, notamment les règles de salubrité, d'hygiène et de sécurité. Il doit également

les inviter à réfléchir sur leurs façons d'agir et sur les stratégies qu'ils ont utilisées, et à s'ajuster en cours de route. Les élèves devraient ainsi être à même de découvrir le sentiment de fierté qui découle d'un travail bien fait.

Cette compétence s'articule autour des trois composantes suivantes : s'engager dans chaque situation; ajuster ses façons d'agir dans chaque situation; et réfléchir sur l'apport de ses expériences de travail.

S'engager dans chaque situation

Lorsqu'ils s'engagent dans une situation de travail, les élèves doivent tenir compte du contexte particulier de réalisation, qui varie selon les divers éléments de la situation. Au moment d'accomplir une tâche, ils doivent donc se poser les questions suivantes : À qui s'adresse le service à fournir ou le produit à livrer? Quel est l'échéancier de production? Est-ce que le nombre de clients visés est connu?

Pour bien accomplir les tâches requises, ils recourent à différentes ressources humaines, matérielles, organisationnelles ou documentaires, selon leurs besoins. Ils peuvent solliciter l'aide d'un enseignant ou d'un professionnel de l'école, rechercher la collaboration et la coopération de leurs pairs, consulter

un manuel d'instructions, s'il y a lieu, etc. Il leur faut aussi développer leur capacité à utiliser certains outils, instruments ou autres équipements.

En cours de réalisation, ils doivent s'efforcer d'effectuer les tâches selon ce qui est prescrit en utilisant les méthodes et les techniques appropriées. Sous la supervision de l'enseignant, ils doivent suivre la séquence établie et en reconnaître l'importance, et apprendre à utiliser correctement l'aire de travail et à appliquer avec rigueur les règles inhérentes à la réalisation du produit ou à la prestation de service. Il leur faut aussi apprendre à respecter les dispositions légales et réglementaires, notamment les règles de sécurité pour eux-mêmes et les autres. Enfin, ils doivent comprendre, comme membres d'une équipe, les rôles respectifs de chacun et saisir l'importance de leur contribution personnelle.

Ajuster ses façons d'agir dans chaque situation

Il est important que les élèves réfléchissent à leurs façons de réaliser les tâches, apprennent à juger de la conformité de leurs méthodes avec les exigences établies et aient l'occasion de faire le lien entre la qualité d'un travail effectué et l'importance accordée à l'utilisation de bonnes méthodes de travail. Il importe également qu'ils puissent, avec le soutien de leur enseignant et la collaboration de leurs pairs, évaluer leur rendement et reconnaître les lacunes à combler. Cette évaluation doit pouvoir se faire dans un climat tel qu'ils acceptent de ne pas tout comprendre et qu'ils doivent consacrer le temps nécessaire pour apprendre, des conditions essentielles à leur progression. Différents moyens pour s'améliorer et ajuster leurs façons de faire doivent leur être offerts de telle sorte qu'ils se sentent de plus en plus capables d'aborder seuls les situations et de prendre des risques. À mesure qu'ils progresseront dans leur apprentissage, ils devraient acquérir un peu plus d'assurance dans l'utilisation des stratégies, chaque nouvelle situation devenant une occasion de réinvestir leur compétence et de la développer.

Réfléchir sur l'apport de ses expériences de travail

Tout au long de leur démarche dans différentes situations, les élèves sont amenés à prendre conscience des retombées positives de leurs expériences de travail. Cette réflexion, soutenue par l'enseignant, est l'occasion de vérifier leur degré d'intérêt et leurs capacités à effectuer les tâches requises et à reconnaître leur motivation à le faire. Pour les aider à pousser plus loin leur réflexion, l'enseignant les invite à échanger avec leurs pairs pour découvrir de nouvelles façons de tirer profit des situations qu'ils ont expérimentées et pour entrevoir d'autres possibilités d'expérimentation.

S'engager dans chaque situation

Tenir compte du contexte de réalisation • Mobiliser les ressources pertinentes • Appliquer les méthodes et les techniques liées à la situation • Suivre la séquence de réalisation des tâches • Respecter les dispositions légales et réglementaires

Ajuster ses façons d'agir dans chaque situation

Vérifier la conformité de ses façons d'agir avec les exigences de la situation • Échanger avec d'autres • Prendre différents moyens pour s'améliorer

Accomplir les tâches inhérentes à différentes situations de travail

Réfléchir sur l'apport de ses expériences de travail

Comprendre la portée de sa contribution • Juger de son intérêt et de ses aptitudes pour ce type de travail • Partager ses réflexions avec d'autres • Envisager l'exploration d'autres types de situations de travail

Critères d'évaluation

- Degré d'engagement dans la réalisation de chacune des situations de travail
- Efficacité des ajustements apportés au regard des exigences de chacune des tâches
- Mise en évidence des retombées de ses expériences sur ses capacités à réaliser une situation de travail

Au terme de sa formation, l'élève est capable d'accomplir des tâches inhérentes à différentes situations de travail qu'il retrouvera en milieu de travail. Il est en mesure de s'engager dans chacune des situations qui lui sont proposées, en tenant compte d'un ensemble de tâches qui s'effectuent selon une organisation, un contexte, une séquence d'actions, des méthodes et des techniques déterminés.

Il recourt à des ressources humaines, matérielles, organisationnelles ou documentaires en fonction de ses besoins. Il respecte les dispositions légales et réglementaires. Grâce à des échanges fréquents avec l'enseignant et ses pairs, il évalue ses façons de faire au regard des exigences de chacune des tâches, il les ajuste au besoin et envisage parfois d'autres moyens de s'améliorer. Il prend du recul et reconnaît les retombées de ses expériences sur ses capacités à réaliser les tâches propres à une situation donnée. Il est en mesure de préciser ses centres d'intérêt et ses habiletés, ce qui l'aide à faire des choix de stages judicieux. Il se sent de plus en plus apte à expérimenter de nouvelles situations de travail.

COMPÉTENCE 3 Adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail

Confronté à la roche, le ruisseau l'emporte toujours, non par la force mais par la persévérance.

Jackson Brown

Sens de la compétence

Les élèves inscrits au programme de sensibilisation au monde du travail ont déjà développé et adopté des attitudes et des comportements sociaux utiles, voire nécessaires, pour vivre en société. Afin de favoriser leur employabilité, ils doivent maintenant développer les attitudes et les comportements attendus dans le monde du travail et améliorer leurs capacités à agir de façon autonome et responsable. Ils doivent notamment savoir organiser leur tâche, collaborer, communiquer avec les autres et persévérer dans sa réalisation.

Dans le cadre de ce programme, l'enseignant doit inciter les élèves à agir en classe-atelier comme s'ils étaient des travailleurs. Aussi doivent-ils s'adresser à leur enseignant comme s'il était leur supérieur, selon les conventions sociales généralement reconnues dans le monde du travail, et entretenir avec leurs pairs une relation de collaboration et de coopération, comme s'il s'agissait de collègues ou de clients. Selon les situations, on peut leur demander de considérer d'autres élèves, les employés de l'école ou encore leurs parents comme des clients, et de s'adresser à eux en utilisant les formules de politesse et le langage appropriés. Il leur faut apprendre à s'adapter à différentes situations et à composer avec le stress qu'elles peuvent causer. De plus, ils doivent réfléchir sur leurs attitudes et leurs comportements afin de s'ajuster et de s'améliorer. Avec l'aide de leur enseignant, ils s'approprient des stratégies nécessaires au développement de cette compétence.

Cette compétence s'articule autour des trois composantes suivantes : discerner les attitudes et les comportements souhaitables; manifester sa capacité à s'adapter à différentes situations; et réfléchir sur ses attitudes et ses comportements en situation de travail.

Discerner les attitudes et les comportements souhaitables

Pour parvenir à adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail, les élèves doivent savoir reconnaître les comportements sociaux souhaités, par exemple savoir saluer, adopter une tenue vestimentaire appropriée ou encore être d'humeur agréable. Ils doivent aussi comprendre que certains comportements sont exigés par tous les employeurs, comme la ponctualité, la politesse, la propreté et la loyauté. Enfin, il leur faut apprendre à reconnaître et à éviter les comportements inappropriés.

Dans le contexte de la classe-atelier, les élèves ont l'occasion d'expérimenter des attitudes et des comportements sociaux adaptés à la situation dans la mesure où l'enseignant exige qu'en toutes circonstances ils soient assidus et ponctuels, respectent les temps de travail et de pause, utilisent un langage approprié et adoptent des comportements sécuritaires. Il doit également les inciter à conserver leur calme, à porter attention à l'opinion des autres et à accepter la critique constructive. De plus, il les sensibilise à l'importance de respecter leur environnement de travail et les personnes avec lesquelles ils sont en relation. Ainsi, ils apprennent à percevoir les enjeux relationnels propres à la situation dans laquelle ils sont placés et réalisent l'importance de la coopération. Enfin, l'enseignant doit aider les élèves à saisir les éléments sociaux qui découlent de la culture d'une entreprise.

Les élèves développent les attitudes et les comportements attendus dans le monde du travail et améliorent leurs capacités à agir de façon autonome et responsable.

Manifester sa capacité à s'adapter à différentes situations

Les travailleurs de l'avenir doivent avoir un haut potentiel d'adaptabilité pour pouvoir faire face aux multiples changements susceptibles de survenir en cours d'emploi. Qu'il s'agisse du remplacement d'un travailleur dans une équipe, d'un réaménagement des tâches, de modifications dans les conditions de travail ou de l'intégration de nouvelles technologies, ils doivent faire preuve d'ouverture d'esprit et de souplesse pour s'insérer harmonieusement dans un monde en constante évolution.

Dans la classe-atelier, les élèves doivent pouvoir vérifier et développer leur capacité d'adaptation à différentes situations dans des contextes variés. Par exemple, on peut leur apprendre à faire fonctionner correctement et de façon sécuritaire un nouvel outil qui sert à fabriquer un objet en bois, puis leur demander de raffiner leurs gestes pour produire un objet suffisamment esthétique pour la revente. Ils doivent alors répondre à l'exigence de réaliser un produit de qualité supérieure, ce qui nécessite davantage de patience, d'attention et de rigueur. Ils sont aussi invités à s'interroger sur leur façon de vivre des changements, par exemple sur leur capacité à modifier leur rythme d'exécution, à accepter de nouveaux collègues ou encore à réagir positivement à un nouveau contexte. Pour améliorer leur adaptabilité, l'enseignant s'assure que les élèves recherchent des stratégies affectives adéquates, comme prendre des risques, s'encourager et bien gérer son stress.

Réfléchir sur ses attitudes et ses comportements en situation de travail

Le contexte sécurisant de la classe-atelier doit permettre aux élèves de s'évaluer avec confiance lorsqu'ils réalisent une tâche. Il importe que l'enseignant les invite à estimer les retombées de leurs comportements et de leurs attitudes et à les ajuster au besoin, de sorte qu'ils arrivent à prendre conscience de leurs forces, des difficultés qu'ils ont rencontrées et des ressources et des moyens qu'ils ont utilisés pour les surmonter. Par ailleurs, en échangeant avec les autres élèves sur leurs stratégies, ils s'enrichissent mutuellement de l'expérience vécue par chacun et tirent parti des commentaires ou des réactions du groupe pour s'améliorer et mieux gérer leurs attitudes et comportements au travail. Enfin, l'enseignant doit les encourager à trouver des façons de réinvestir leurs acquis dans de nouvelles situations afin qu'ils deviennent ultérieurement des travailleurs autonomes et responsables.

Compétence 3 et ses composantes

Discerner les attitudes et les comportements souhaitables

Déceler les enjeux liés aux comportements sociaux en cause

- Prendre en considération les normes habituellement reconnues en milieu de travail
- Privilégier les attitudes et comportements suscitant des effets positifs

Manifester sa capacité à s'adapter à différentes situations

Faire preuve d'ouverture d'esprit et de souplesse

- Prendre en considération les exigences propres à chaque contexte de réalisation
- Ajuster ses actions en conséquence
- Se donner les moyens de surmonter les difficultés rencontrées

Adopter les attitudes et les comportements appropriés à différentes situations de travail

Réfléchir sur ses attitudes et ses comportements en situation de travail

Estimer les retombées de ses attitudes et de ses comportements

- Déterminer les points à améliorer
- Constater l'efficacité des ressources utilisées
- Partager ses réflexions avec d'autres
- Ajuster ses attitudes et comportements au fur et à mesure
- Se donner de nouveaux défis

Critères d'évaluation

- Pertinence des attitudes et des comportements adoptés
- Degré d'adaptabilité aux différentes situations
- Justesse dans l'analyse de ses attitudes et de ses comportements en situation de travail

Cibles de fin de formation

Au terme de sa formation, l'élève est capable d'adopter des attitudes et des comportements appropriés à différentes situations de travail proposées en classe-atelier. Il reconnaît les comportements sociaux que souhaitent ou qu'exigent les employeurs. Il discerne certains comportements à éviter lors de la réalisation des tâches inhérentes à une fonction de travail.

Pour faciliter ses apprentissages, l'élève fait preuve d'ouverture d'esprit et de souplesse. Selon le contexte de réalisation, il est capable de modifier une attitude, une habitude ou un comportement. Il prend les moyens nécessaires pour s'adapter aux différentes situations, même les plus difficiles. Il recourt également à des stratégies affectives appropriées pour mieux s'adapter.

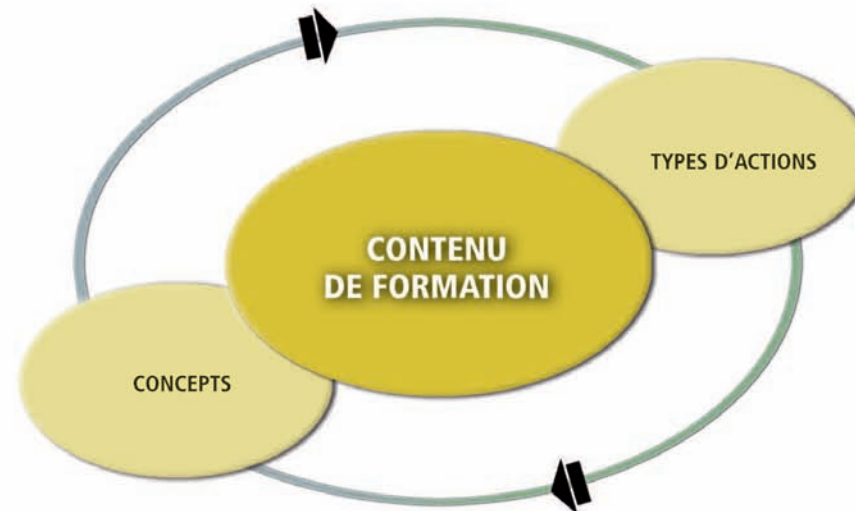
Le contexte privilégié de la classe-atelier permet à l'élève de prendre conscience de son degré d'adaptation à différentes situations et de justifier la manière dont il parvient à s'adapter. Des échanges fréquents lui permettent de tirer profit de ses expériences, de reconnaître ses forces et de se donner de nouveaux défis. Il réalise que sa prestation de travail a de l'importance et il est en mesure d'apprécier ses progrès pour atteindre son objectif : devenir un travailleur autonome et responsable.

Contenu de formation

Le contenu de formation du programme de sensibilisation au monde du travail est constitué, d'une part, de concepts et de différents types d'actions qui y sont associées et, d'autre part, de stratégies. Diverses ressources possibles sont également signalées à titre indicatif.

Les concepts et les types d'actions qui y sont associées sont des savoirs que les élèves sont appelés à construire et à utiliser, selon les situations dans lesquelles ils évoluent, et qu'ils pourront ensuite transférer dans des contextes variés afin d'acquérir l'aisance qui leur permettra de réussir leur entrée sur le marché du travail. L'appropriation des concepts se fait dans différentes situations que l'enseignant a structurées dans le cadre d'ateliers, et ce, en tenant compte des besoins et des capacités de ses élèves, des ressources humaines et matérielles disponibles à l'école de même que des possibilités de stages qu'offre la région. L'enseignant s'efforce de diversifier ces situations en ciblant différents secteurs de production et de services que l'on trouve sur le marché du travail.

Pour résoudre un problème, faciliter leur apprentissage et accomplir avec succès les activités proposées, les élèves doivent apprendre à faire appel à différentes stratégies cognitives, métacognitives, affectives et de gestion des ressources. Les stratégies cognitives facilitent le codage de l'information et l'établissement de liens entre les nouvelles et les anciennes connaissances, ou encore entre les nouvelles connaissances elles-mêmes. Les stratégies métacognitives leur permettent d'évaluer leurs manières d'apprendre, de saisir ce qui favorise leur apprentissage, de planifier les actions nécessaires pour accomplir une tâche, de modifier leurs stratégies et d'évaluer l'effet des changements effectués. Les stratégies affectives sont utilisées pour créer un climat favorable à l'apprentissage. Elles aident les élèves à maîtriser les émotions négatives et l'impulsivité, à centrer et à maintenir leur attention sur les aspects importants de la tâche à accomplir ainsi qu'à réduire l'anxiété. Les stratégies de gestion des ressources sont utilisées pour gérer les ressources temporelles, matérielles, humaines et environnementales disponibles, de façon à créer des conditions favorables à l'apprentissage.



Concepts et types d'actions

Concepts	Types d'actions	Exemples d'application
<i>Nature des situations de travail</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Identification des différentes tâches à réaliser – Examen de chacune des tâches et de leur séquence de réalisation – Considération des différentes caractéristiques du contexte de travail 	<ul style="list-style-type: none"> – En boulangerie, déterminer les tâches de préparation du pain : préchauffer le four, mélanger les ingrédients, pétrir la pâte et cuire le pain – Effectuer selon l'ordre établi chacune des tâches essentielles pour faire du pain – Tenir compte des lieux de réalisation d'une tâche, des clients à qui le produit ou le service est destiné, de l'événement ciblé, du temps de réalisation prévu, etc.
<i>Matières premières</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Reconnaissance des éléments (ingrédients, matériaux, etc.) nécessaires pour réaliser la tâche – Usage, entreposage et récupération des matériaux, des ingrédients, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> – Reconnaître : <ul style="list-style-type: none"> • en boulangerie : le type de farine nécessaire, la texture de pâte souhaitée, les épices et les herbes à utiliser, etc. • en menuiserie : les différentes essences de bois et leur usage – Dans une cuisine, utiliser la nourriture de façon adéquate, vérifier sa qualité, la déplacer, l'entreposer correctement et récupérer les résidus – Dans un atelier de peinture, utiliser et entreposer la peinture de façon sécuritaire
<i>Procédés</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Appropriation et application de différentes méthodes de fabrication d'un produit ou de prestation de services 	<ul style="list-style-type: none"> – Couper une pièce en respectant un devis, des mesures et des techniques (confection d'un vêtement, fabrication d'un objet en bois ou en plastique, etc.) – Classer des objets de formes ou de grandeurs variées (rangement d'outils, d'ustensiles de cuisine, etc.) – Appliquer le mode d'emploi d'un appareil (robot culinaire, téléphone cellulaire, dégauchisseuse, etc.) – Adapter une recette selon la situation (faire 5 ou 500 pains, préparer un mortier composé de 3 ou 6 éléments, etc.) – Faire fonctionner une caisse enregistreuse, vérifier des bons de commande, remplir une facture, etc. – Expliquer une recette, un menu, une technique ou une démarche à un supérieur, à un client, à des collègues, etc.

Concepts	Types d'actions	Exemples d'application
Équipement	<ul style="list-style-type: none"> – Choix des appareils appropriés – Utilisation adéquate des appareils selon les techniques recommandées – Connaissance et port de la tenue vestimentaire exigée ou appropriée à la tâche 	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier et comprendre le fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> • en boulangerie : de la balance, du malaxeur, du four, etc. • en menuiserie : de la scie, de la perceuse, de la sableuse, etc. • en horticulture : de l'épandeur d'engrais, du boyau d'arrosage, etc. – Utiliser les différents outils, équipements et instruments propres à différentes tâches : <ul style="list-style-type: none"> • en cuisine : utiliser un couteau électrique ou un robot culinaire de façon sécuritaire • en menuiserie : se servir d'une scie à ruban ou d'une perceuse en respectant le mode d'emploi – Déterminer la tenue vestimentaire exigée ou appropriée à la tâche : <ul style="list-style-type: none"> • en cuisine : porter un tablier, un bonnet et des gants pour manipuler les aliments • pour le service aux tables : porter des vêtements propres
Dispositions légales et réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> – Connaissance et respect de ses droits et obligations – Connaissance des différentes formes d'encadrement et d'autorité 	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier les règles de salubrité, d'hygiène et de sécurité s'appliquant dans différents milieux – Appliquer les règles de salubrité lors de la préparation d'aliments – Porter un casque, des lunettes ou des gants dans un atelier de menuiserie – Signaler les sources de danger réelles ou potentielles – Se référer aux normes du travail au besoin – Identifier les personnes en autorité à la maison, à l'école ou au centre de loisirs, et connaître leur niveau de responsabilité – Situer son rôle et ses responsabilités et le type de supervision exigée, par exemple pour un employé dans une serre

Concepts et types d'actions (Suite)

Concepts	Types d'actions	Exemples d'application
Façons d'agir attendues	<ul style="list-style-type: none"> – Détermination des attitudes et des comportements appropriés ou inappropriés dans les situations de travail – Observation de ses comportements et de ses attitudes – Détermination des ajustements nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> – Discuter des comportements souhaités à l'égard de l'autorité, de ses pairs et de la clientèle, par exemple l'accueil, la bonne humeur, le respect, la tolérance, la politesse, la communication, l'assiduité, la ponctualité, la discrétion, etc. – Dans la classe-atelier : <ul style="list-style-type: none"> • noter sa façon d'être en relation avec l'autorité (observation ou non des consignes données par un supérieur, respect ou non des règles, etc.) • noter sa façon d'entrer en relation avec les autres (respect, bienveillance, politesse, gêne, hostilité) • évaluer son attitude au regard de son assiduité, de sa ponctualité et de sa tenue vestimentaire – S'apercevoir d'un comportement récurrent (contester systématiquement l'autorité ou s'y soumettre sans discernement) – À la suite des commentaires de l'enseignant sur la difficulté à coopérer dans un travail en atelier, trouver des façons de s'améliorer
Travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> – Collaboration et entraide 	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser, en équipe de deux ou trois, une présentation au retour d'une visite dans une entreprise – Participer à un jeu de rôles qui met en lumière les difficultés qu'occasionne le manque d'écoute dans un travail d'équipe
Adaptation	<ul style="list-style-type: none"> – Détermination des exigences liées au changement – Appropriation de moyens pour faire face à de nouvelles situations 	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier ses réactions lors de changements de coéquipier, de conditions de travail, du contexte de la tâche, du rythme de production, etc. – Discuter avec ses pairs sur l'insécurité que peut susciter un changement important – Utiliser différents moyens pour réduire les effets du stress : respiration contrôlée, relaxation, etc.
Culture d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> – Appropriation de la culture d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> – Découvrir, par des recherches ou des visites dans des entreprises, les différences de culture : style de gestion, nature des relations interpersonnelles, service à la clientèle, etc.

Stratégies	Explications
<p>Stratégies cognitives Stratégies servant à élaborer, à organiser, à généraliser et à structurer l'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Se représenter mentalement ou par écrit une tâche à faire – Faire appel à ses connaissances antérieures devant une nouvelle tâche – Chercher les éléments déterminants dans une situation – Vérifier sa compréhension de la tâche <ul style="list-style-type: none"> • Poser des questions • Reformuler les directives • Prendre des notes lorsque des directives sont données – Prévoir les ressources nécessaires à la réalisation d'une tâche selon les exigences et le contexte – Anticiper les éléments problématiques
<p>Stratégies métacognitives Stratégies servant à la régulation, au contrôle et à l'évaluation des stratégies utilisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Évaluer son fonctionnement en cours de travail et son adéquation à la demande – Réfléchir à ce qu'on a appris – Se regarder travailler : la méthode, les techniques, l'équipement utilisé ainsi que les stratégies employées – Revenir sur ses façons d'agir – Si nécessaire, se corriger en cours de travail – Considérer différents moyens de s'améliorer – Se pencher sur ses attitudes et ses comportements, en évaluer les conséquences et apporter les ajustements nécessaires – Faire des liens entre ses ressources personnelles, ses centres d'intérêt, ses aptitudes et les exigences de la tâche
<p>Stratégies affectives Stratégies servant à la régulation et à la maîtrise des émotions, des pensées ou des attitudes à l'égard de l'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> – S'encourager – Prendre des risques – Se donner le temps d'apprendre et se permettre de faire des erreurs – Se recentrer sur la tâche quand on s'aperçoit qu'on est moins attentif – Se récompenser lorsqu'une partie de la tâche est terminée – Combattre les pensées négatives – Se donner des moyens de maîtriser son anxiété
<p>Stratégies de gestion des ressources Stratégies servant à la planification, à la régulation, au contrôle et à l'évaluation des ressources internes et externes</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser un modèle pour établir un plan ou un horaire de travail (gestion du temps) – Se donner des conditions de vie favorables au travail – Reconnaître les ressources disponibles (personnes, documents, sites Internet, etc.) – Demander de l'aide (enseignants, pairs, etc.) quand cela est nécessaire et déterminer les moments les plus appropriés pour le faire – Solliciter l'opinion des pairs, des parents, de l'enseignant, d'une personne significative – Tirer profit de l'expérience des autres élèves

Ressources	Exemples
<i>Types de ressources</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Ressources humaines : <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants, conseillers d’orientation et autres membres du personnel de l’école, pairs, parents, amis, etc. – Ressources matérielles : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Répertoire des métiers semi-spécialisés</i>, notes de cours, exemples de procédures et de plans de travail, livres et documents sur les métiers et professions ou sur les technologies de l’information et de la communication (TIC), etc. – Ressources des secteurs public et privé : <ul style="list-style-type: none"> • Commerces et entreprises, organismes gouvernementaux (CSST, centre local d’emploi, carrefour jeunesse emploi, etc.) et communautaires (maison des jeunes, centre de loisirs, etc.)

Bibliographie

BARBEAU, Denise, Angelo MONTINI et Claude ROY. *Sur les chemins de la connaissance*, Montréal, Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), 1997, 264 p.

BARBEAU, Denise, Angelo MONTINI et Claude ROY. *Tracer les chemins de la connaissance*, Montréal, Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), 1997, 536 p.

BARBEAU, Denise, Angelo MONTINI et Claude ROY. *Répertoire d'interventions pour les divers aspects de la motivation scolaire des étudiants*. <http://cafe.cmaisonneuve.qc.ca/entreprofs/r%20E9pertoire%20strat%20E9gies.htm>

BÉGIN, Luc, Michel BLEAU et Louise LANDRY. *L'école orientante : La formation de l'identité à l'école*, Outremont, Logiques, 2000, 112 p.

CARTIER, Sylvie, G. DEBEURME et R. VIAU. « La motivation et les stratégies autorégulatrices : Cadre de référence », dans L. Sauvé et autres (dir.), *Deuxième rapport trimestriel de progrès des activités de recherche du projet. Formation professionnelle sur l'inforoute : Structuration du système*, Québec, Société pour l'apprentissage à vie, 1997, p. 33-45.

COMMISSION SCOLAIRE DE LA BEAUCE-ETCHEMIN, CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI BEAUCE-SUD, EMPLOI-QUÉBEC. *Étude sur le programme Insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ)*, réalisée par Carol Paquet, consultant jeunesse, (s.l.), 2001, 38 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager : Rapport annuel 1996-1997 sur l'état et les besoins de l'éducation*, Québec, ministère de l'Éducation, 1997, 92 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Éduquer à la citoyenneté : Rapport annuel 1997-1998 sur l'état et les besoins de l'éducation*, Québec, ministère de l'Éducation, 1998, 114 p.

FOURNIER, Geneviève et Bruno Bourassa. *Les 18 à 30 ans et le marché du travail : Quand la marge devient la norme*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000, 168 p. (Collection Trajectoires professionnelles et marché du travail contemporain).

JANOSZ, Michel et Marc-André DENIGER. « L'efficacité des programmes de prévention du décrochage scolaire : Des résultats mitigés », *Bulletin du CRIRES*, n° 13, 2001, p. 1-4.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, COMITÉ AVISEUR DE SOLIDARITÉ JEUNESSE. *Bilan de l'an 1 de Solidarité jeunesse : Rapport du comité aviseur de Solidarité jeunesse*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2002, 69 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, COMITÉ AVISEUR DE SOLIDARITÉ JEUNESSE. *Bilan de la recherche-action Solidarité jeunesse : Rapport du comité aviseur de Solidarité jeunesse*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2003, 68 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES. *Cadre d'élaboration des programmes menant à une attestation de capacité : Cheminements particuliers pour les jeunes de 16 à 18 ans*, Québec, ministère de l'Éducation, 1998, 7 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *L'alternance travail-études en formation professionnelle et technique : Module d'introduction*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006, 17 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *L'alternance travail-études en formation professionnelle et technique : Cadre de référence*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006, 16 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *L'alternance travail-études en formation professionnelle et technique : Guide organisationnel*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006, 53 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *L'alternance travail-études en formation professionnelle et technique : Guide pédagogique*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006, 37 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA RECHERCHE. *Les cheminements particuliers de formation : Enquête auprès des enseignantes, des enseignants et des responsables de ce type de formation*, Québec, ministère de l'Éducation, 1998, 120 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE. *Répertoire des métiers semi-spécialisés*, 2007. www.mels.gouv.qc.ca/sections/metiers